



Liberté  
Égalité  
Fraternité

<b>COORDONNÉES DU DÉBITEUR</b>
M CLERC HERVE PIERRE Date de naissance : 16/11/1969
<b>RÉFÉRENCE(S) SATD :</b>
Identifiant : 1633212821100 SATD n° : 20 00013 Codique : 021051
<b>SERVICE À CONTACTER :</b>
SIP BEAUNE 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094 21203 BEAUNE CEDEX Références bancaires : BDFEFRPPCCT FR31 3000 1001 8321 1F00 0000 031
<b>Pour nous joindre</b> Téléphone : 03 45 42 19 22 Courriel : sip.beaune@dgfip.finances.gouv.fr Accueil du public : TLJ 8H30-12H30

DOMAINE A F GROS  
5 GRANDE RUE  
21630 POMMARD

SIP BEAUNE  
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094  
21203 BEAUNE CEDEX



SAISIES EN COURS :

- ① Environnement cc Rives Saône 11/2022  
solde 135,11 E
- ② CHU DION la chartraine 11/2022 474,33 E
- ④ SIP Beaune 2/1/2023 587 E
- ⑤ Trésorerie des Hôpitaux CHS DION la chartraine  
3/2023 : 391,35 E
- ③ CHS DION la chartraine 1987,72 E  
11/2022

Madame, Monsieur,

J'accuse réception de la saisie administrative à tiers détenteur d'un montant de 459,00 € par laquelle vous me demandez de verser les sommes non acquittées par la personne désignée ci-dessous :

M CLERC HERVE PIERRE  
demeurant :  
13 RUE ABBE LOUIS COCHET  
21250 JALLANGES

Je ne suis pas dépositaire, détenteur ou débiteur de sommes envers cette personne, pour les raisons suivantes :

Je suis dépositaire, détenteur ou débiteur de sommes envers cette personne.

• Je vous précise la situation de droit existant avec cette personne (salarie, etc) :

SALARIE

• Je porte à votre connaissance la ou les informations suivantes :

Le tribunal judiciaire de ..... m'a notifié le ..... une saisie / une cession des rémunérations pour un montant de ..... euros sur ces mêmes sommes. J'en suspends immédiatement les effets jusqu'à extinction de/des créance(s) garanties par le privilège du Trésor (article R. 3252-37 du code du travail) ;

Le comptable public de ..... m'a notifié le ..... une saisie administrative à tiers détenteur pour un montant de ..... euros sur ces mêmes sommes. J'exécuterai votre saisie après extinction de la saisie administrative à tiers détenteur actuellement en cours.

Le comptable public de ..... m'a notifié, le même jour que vous, une saisie administrative à tiers détenteur pour un montant de ..... euros sur ces mêmes sommes. J'exécuterai ces deux saisies dans le respect des privilèges applicables.

L'huissier de justice de ..... m'a notifié le ..... une demande de paiement direct pour obtenir le paiement d'une pension alimentaire. J'exécuterai votre saisie après extinction de la procédure de paiement direct actuellement en cours.

Autre circonstance (à détailler le cas échéant) : .....

Plusieurs ATD en cours détaillé ci-dessus

• Je procède au versement dans les conditions suivantes :

Je réalise ce jour un VIREMENT à votre profit de ..... euros, représentant le montant de ma dette envers la personne désignée ci-dessus.

Je vous adresse ci-joint un CHÈQUE libellé à l'ordre du Trésor public de ..... euros, représentant le montant de ma dette envers la personne désignée ci-dessus.

Je verserai un montant de ..... euros au plus tard dans les trente jours de la présente saisie, sous peine de voir ma responsabilité engagée.

Je verserai les fonds correspondants au plus tard dans les trente jours de la présente saisie, sous peine de voir ma responsabilité engagée.

Je verserai le ..... date à laquelle ma dette envers la personne désignée ci-dessus sera devenue exigible, un montant de ..... euros.

Je verserai le montant à la suite des autres saisies ci-dessus détaillées

A. Pommard, le 5/4/2023  
(signature ou cachet du tiers détenteur)



<b>COORDONNÉES DU DÉBITEUR</b>
M CLERC HERVE PIERRE Date de naissance : 16/11/1969
<b>RÉFÉRENCE(S) SATD :</b>
Identifiant : 1633212821100 SATD n° : 20 00013 Codique : 021051
<b>SERVICE À CONTACTER :</b>
SIP BEAUNE 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094 21203 BEAUNE CEDEX Références bancaires : BDFEFRPPCCT FR31 3000 1001 8321 1F00 0000 031
<b>Pour nous joindre</b> Téléphone : 03 45 42 19 22 Courriel : sip.beaune@dgfip.finances.gouv.fr Accueil du public : TLJ 8H30-12H30

SIP BEAUNE  
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094  
21203 BEAUNE CEDEX

5703-023057-0054-0



DOMAINE A F GROS  
5 GRANDE RUE  
21630 POMMARD

Le 24/03/2023

Madame, Monsieur,

M CLERC HERVE PIERRE demeurant  
13 RUE ABBE LOUIS COCHET  
21250 JALLANGES

est redevable à ma caisse d'un montant total de 459,00 € dont :  
- 459,00 € garantis par le privilège du Trésor.

Vous êtes dépositaire, détenteur ou débiteur de sommes appartenant ou devant revenir à ce redevable.

En application de l'article L. 262 du livre des procédures fiscales, je suis autorisé à recouvrer ces sommes dues par voie de saisie administrative à tiers détenteur (SATD).

Il vous appartient de remplir les obligations suivantes :

- 1) **me retourner l'accusé de réception** ci-joint dûment rempli dans les plus brefs délais, sous peine d'être condamné au paiement des sommes dues par le débiteur, sans préjudice d'une condamnation à des dommages et intérêts ;
- 2) **m'informer de la présence éventuelle** d'une saisie, d'une cession des rémunérations, d'une saisie administrative à tiers détenteur ou d'une procédure de paiement direct de créances d'aliments en cours d'exécution (article L. 3252-9 du code du travail) ;
- 3) **déterminer les retenues à effectuer** en respectant la quotité saisissable (articles L. 3252-2, L. 3252-5, R. 3252-2 et R. 3252-5 du code du travail) ;
- 4) **me verser, dans les trente jours** suivant la réception de la saisie, la somme totale restant due par ce redevable, dans la limite des sommes dont vous êtes dépositaire, détenteur ou débiteur à l'égard de celui-ci. Vous êtes désormais, dans la limite de votre obligation, personnellement débiteur des causes de cette saisie envers le Trésor jusqu'au versement. Ce dernier vous libérera à due concurrence envers votre créancier. En cas de refus de paiement, votre responsabilité pourra être engagée dans les conditions fixées par l'article R. 211-9 du code des procédures civiles d'exécution.

Cette saisie emporte attribution immédiate, au profit du Trésor, de la créance saisie à concurrence des sommes pour lesquelles elle est pratiquée. La pratique ultérieure d'autres saisies ou de toute autre mesure de prélèvement, même émanant de créanciers privilégiés, ainsi que la survenance d'un jugement portant ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire ne remettent pas en cause cette attribution (article L. 211-2 du code des procédures civiles d'exécution).

Si vous êtes débiteur à terme ou sous condition, vous remplirez votre obligation dès l'arrivée du terme ou la réalisation de la condition.

En cas de contestation par le débiteur auprès de vous, celle-ci est inopérante et ne remet pas en cause vos obligations mentionnées ci-dessus.

Pour toute question, vous devez impérativement contacter le service désigné dans l'encadré ci-dessus « Service à contacter ».

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public,  
NOIROT OLIVIA

#### MODES DE PAIEMENT

- **Par virement :**

- compte bancaire : FR31 3000 1001 8321 1F00 0000 031
- référence à rappeler dans l'ordre de virement : 1633212821100

- **Par chèque :**

- libellez votre chèque à l'ordre du Trésor Public et envoyez-le à l'adresse suivante : SIP BEAUNE 1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094 21203 BEAUNE CEDEX

- référence à joindre à votre chèque : 1633212821100

- **Par carte de paiement (CB/Visa/Mastercard) :** auprès de votre centre des finances publiques muni du présent document.